



Le métier de **CARRELEUR**

DÉFINITION

Un carreleur pose des revêtements en carreaux, tels que des carrelages, des faïences ou des dalles, sur diverses surfaces comme les sols, les murs ou les plafonds ! Il travaille dans le domaine de la construction neuve ou de la rénovation, aussi bien pour des projets résidentiels que commerciaux. Son travail implique la préparation des surfaces, la découpe des carreaux selon les dimensions requises, l'application de mortier ou de colle, puis la pose soigneuse des carreaux pour obtenir un résultat esthétique et durable.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Connaissances en mathématique et en lecture de plan
- Sens esthétique et créativité
- Maîtrise des outils de traçage, de découpe et des techniques de pose
- Connaissance des matériaux utilisés
- Rigueur et minutie
- Bonne condition physique

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Carreleur à son compte

ÉTUDES ET DIPLOMES

- Certificat fédéral de capacité de carreleur (CFC) en 3 ans
- Maturité professionnelle selon les modalités en vigueur dans le canton

ENTREPRISES QUI RECRUTENT

- Petites, moyennes et grandes entreprises spécialisées dans le second œuvre et la rénovation
- De nombreux postes fixes et temporaires à pourvoir à Genève et dans le canton genevois

AUTRES MÉTIERS DU DOMAINE DU SECOND OEUVRE :
Installateur Sanitaire || Électricien || Menuisier || Chapiste || Manœuvre



Plus d'infos sur
www.lipsuisse.ch